

Les Bois, le 14 juin 2006

**Avis officiel No  
7/2006**

**Foire d'été, samedi 19 août 2006**

La foire d'été agendée au **samedi 19 août 2006** nous permet d'espérer à nouveau un franc succès. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Ci-dessous, nous vous faisons parvenir un coupon-réponse à nous retourner **jusqu'au 11 août 2006**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-après.

Une contribution de Fr. 5.- est demandée pour la publicité et Fr. 25.- pour la location d'un banc que la SED se fera un plaisir d'installer. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément. Aucune assurance n'est contractée par la commune des Bois; nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Il est demandé à chaque marchand d'être présent à 08h00. Les emplacements inoccupés à 08h30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non inscrits.

**Remarques** : - les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place ne sont pas obligés de nous retourner ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS**      Tél.(032) 961 12 37  
**Secrétariat communal**      Fax (032) 961 18 68  
**2336 LES BOIS**      **CCP 23-1944-4**



NOM, SOCIETE.....  
ADRESSE.....  
Téléphone.....  
Marchandises proposées.....  
Demande d'un banc oui  non  / Electricité oui  non   
Déjà participé oui  non  / Longueur du banc/de la place .....m  
Lieu et date: .....Signature.....

**TOURNER LA PAGE**

## Action de vente de cerise

La Régie fédérale des alcools a abandonné la vente de fruits à prix réduit. Cette vente a toujours rencontré un succès important dans notre commune. Les producteurs de fruits ont repris cette offre à leur compte et proposent les cerises au :

⇒ **Prix : Fr. 46.00 le plateau de 10 kg net.**

D'autre part, il est probable que la livraison des cerises intervienne pendant les vacances horlogères. Il serait judicieux, dans ce cas, que les familles absentes fassent prendre livraison des cerises commandées par une autre personne.

**Commandes :** à adresser au Secrétariat communal, **jusqu'au 28 juin 2006** au plus tard, au moyen du bulletin de commande ci-dessous. **Les commandes remises après ce délai ne seront pas prises en considération.**

✂

### Bulletin de commande

Veillez m'inscrire pour ..... plateau(x) de cerises de table.

Nom et prénom : ..... ☎ : .....

Signature : .....

✂

## Transport des élèves

La commune doit organiser un nouveau transport pour un élève qui se rendra à la classe D à Saignelégier (1<sup>ère</sup> année sur 2 ans).

Il s'agit d'une activité à temps partielle qui nécessite 10 à 15 transports par semaine.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent s'annoncer auprès de Madame Isabelle Gagnebin, présidente de la Commission d'école au 032/961.20.64 ou de Madame Dominique Cattin, Responsable des transports au 032/961.17.71 jusqu'au 7 juillet 2006.

*Conseil communal*